

Les Brèves d'ICDD. Octobre 2021



11^{ème} Rencontres Nationales des « TEPOS* » (Territoires ruraux « à Energie Positive »)

Millau, 29-30 septembre et 1^{er} octobre

Depuis 2011, le [CLER](#) (Comité de Liaison pour les Energies Renouvelables, mais désormais Réseau pour la Transition Énergétique) organise chaque année des Rencontres Nationales permettant de faire le point sur les avancées dans le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique dans les territoires ruraux.

Pour cette 11^{ème} édition, c'était **Millau et le Parc National des Grands Causses** qui étaient les « puissances invitantes » : il s'agissait de montrer les derniers progrès en matière de transition énergétique accomplis dans ces territoires, et d'échanger avec les participants sur les différentes thématiques proposées.

Près de 500 personnes ont participé à cette édition : élus des collectivités locales, directeurs et chargés de mission des territoires ruraux, représentants de structures de développement local ou spécialisées en énergie, chefs d'entreprises, membres de coopératives agricoles ou citoyennes...

ICDD avait déjà eu des contacts indirects avec cette organisation remarquablement engagée sur les enjeux de transition grâce à la Ferme de Figeac, Figeac ayant accueilli en 2017 ces rencontres nationales. La Ferme de Figeac avait pu montrer qu'une ferme pouvait être productrice de céréales, de lait et de viande grâce à ses « labourages et pâturages », mais aussi... productrice d'énergie, grâce à ses éoliennes et ses panneaux solaires, et que cela pouvait bouleverser la donne économique des exploitations agricoles de la région.

Participer à cette 11^{ème} édition permet à ICDD de prendre contact avec le Clerc et avec les territoires pionniers en transition énergétique, et voir si les innovations que nous soutenons peuvent leur être utiles.

TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE
11^{ème} RENCONTRES
TEPOS
GRANDS CAUSSES

11^{ème} RENCONTRES
NATIONALES
ÉNERGIE ET TERRITOIRES RURAUX,
VERS DES TERRITOIRES
À ENERGIE POSITIVE
29 / 30 SEPT. / 1^{er} OCT. 2021
PARC NATUREL DES GRANDS CAUSSES

Événement organisé par

Associations de : M, MILAU, CLER, AVEYRON, ENEDIS, SYADIC, TERRITOIRES

***Un territoire à énergie positive vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales ("100% renouvelables et plus"). Plusieurs centaines de ces territoires français (communes, communautés de communes..) sont désormais inscrits dans cette dynamique.**

La programmation intègre des visites de sites « de référence », des ateliers, des conférences et tables rondes, l'objectif étant :

- d'ouvrir les perspectives sur les opportunités d'action territoriale sur l'énergie,
- de créer des liens entre les participants
- et de participer à leur montée en compétences.

Sites de référence

- D'importantes installations photovoltaïques sur les toits publics de la ville de Millau
- Des initiatives d'extinction d'éclairage public tard dans la nuit
- Des microcentrales électriques
- Des réseaux de chaleur efficaces ; l'énergie étant fournie par une filière bois, locale et bien structurée
- Rénovation énergétique de bâtiment. Exemple d'un centre de formation EDF, rénové par des techniques low-cost, connexion avec le réseau de chaleur de la ville et une centrale solaire sur le toit, capable de rendre la chaleur au réseau grâce à un échangeur à plaques très performant.
- Exemple d'autoconsommation solaire

Les Ateliers ont travaillé principalement sur les dynamiques de sobriété (intervention remarquable de la Communauté de communes de Cluny), et sur les nouvelles mobilités « durable »

Les conférences ont permis notamment d'entendre **José Bové**, ancien député européen, qui a fait un plaidoyer vibrant sur le nécessaire développement des éoliennes, comparant la lutte pour les éoliennes à la lutte d'antan pour la sauvegarde du Larzac....Il a rappelé qu'aujourd'hui personne ne met en doute la réalité du changement climatique ; toutefois, depuis 10ans que la chose est quasiment acquise, rien n'a véritablement changé ; et Greta Thunberg a raison quand elle interpelle les Etats, les banques, les grands lobbies et les grandes entreprises qui ne bougent pas vraiment : ***la révolution écologique ne se fera que sur les territoires, le seul endroit où les choses avancent.***

Le 16 juin dernier, une instruction militaire a doublé la distance à mettre entre les radars militaires et les éoliennes : du coup, seuls 5% du territoire français peuvent désormais voir s'implanter une éolienne. Autant dire que si l'on ne met pas en cause cette mesure, les éoliennes sont quasiment interdites en France ! « Mobilisez-vous, comme nous nous sommes mobilisés pour le Larzac ! ».

Les tables-rondes portaient sur l'intégration incontournable sur un territoire des différents acteurs économiques, et sur les nécessaires solidarités territoriales pour un 100% énergies renouvelables.

Quelques observations générales

Les démarches de transition énergétique sont très différentes d'un territoire à l'autre :

- **La ville de Millau** travaille surtout sur la rénovation de l'habitat et la sobriété énergétique dans le domaine de la mobilité : développement de la pratique du vélo, et soutien à l'innovation pour une mobilité efficace et « douce » par vélos cargos, tricycles et quadricycles électriques. Intérêt de cette dernière technologie : une mobilité qui répond bien aux attentes des personnes en milieu rural : ni trop lente, ni trop rapide, et surtout dix fois plus légère que les voitures électriques du type Zoé. D'où des batteries dix fois plus légères et des vitesses maxi de 45 km/h...Il reste à homologuer cette technologie (démarche en cours et à suivre).
- **Le parc des Grands Causses** mise beaucoup sur les centrales solaires, la filière bois pour la construction et l'énergie, avec le développement de réseaux de chaleur et des chaudières à

bois (Ex : à Sainte Affrique et ses 5km de réseau) : les ressources sont importantes et il faut les exploiter dans une optique de maintien du potentiel forestier.

A noter que les rivières locales sont exploitées pour **l'énergie hydraulique** : une cinquantaine de barrages et turbines, dans le bassin de la Sorgues et du Tarn, dont l'installation remonte au début du 20^{ème} siècle, et qui fonctionnent encore !

Ateliers sur la sobriété : A noter que la sobriété ne concerne pas que l'énergie, mais l'ensemble des moyens dont nous avons besoin pour « fonctionner ». Il existe une sobriété financière (démarches faisant appel au low-cost, etc...), une sobriété foncière en réduisant au maximum les surfaces nécessaires au sol, sobriété des besoins en matériaux, en machines, etc...

Atelier sur les mobilités douces : présentation des cycles alternatifs, proposés par **In'vd (Innovation Véhicules Doux)** une association française pour la promotion des cycles pour le transport de personnes à l'aide d'énergie renouvelable (électrique, solaire, etc..). De belles avancées sont en cours avec le **Wello**, déjà répertorié parmi les innovations remarquables sélectionnées par ICDD.



Selon l'ADEME, de grandes villes travaillent en Europe avec une approche exemplaire de la sobriété : Zurich, Genève, Francfort, Liège ; en France, on compte 130 collectivités exemplaires en sobriété, avec des démarches structurantes, des choix politiques cohérents, tout en rendant la sobriété désirable. Cela passe évidemment par une mobilisation citoyenne, notamment par des programmes de « promotion des écogestes » et le « management par les défis » (énergie, eau, économie circulaire, l'alimentation, etc...) Voir les 100 écogestes sur www.cler.org,

Conclusion du congrès : Rappel de la Charte des territoires à énergie positive : tout faire pour développer les énergies renouvelables : **il s'agit, dans les prochaines années, de multiplier par 10 ce qui se fait aujourd'hui** et de développer l'autonomie et l'autosuffisance locale et régionale. A noter que l'Occitanie, qui accueille ce congrès est une grande région agricole, et pourtant, elle est en grande dépendance alimentaire, et donc loin d'être autosuffisante sur ce point.

L'Association Négawatt, partie prenante de ce congrès, a annoncé la publication, le 26 octobre, de son prochain scénario énergétique pour la France.

A noter pour ICDD le grand intérêt de développer ses contacts et ses coopérations avec le CLER, www.cler.org, qui rassemble 300 organisations partageant leur savoir-faire, et de se connecter avec les territoires les plus engagés dans ces démarches.

Nota : L'exemple donné de la démarche de sobriété de la Communauté de Communes de Cluny sera repris dans une prochaine « brève d'ICDD ».

A.Héron, pour ICDD, le 5/10/20

a.heron.icdd@gmail.com

Ne pas hésiter à **nous indiquer toute innovation citoyenne nouvelle qui vous paraîtrait particulièrement remarquable** : contact@icdd.fr,

VOTRE ADHESION NOUS AIDE A REMPLIR NOS MISSIONS. MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !!

Adhésion (un reçu pour sera envoyé sur demande): par chèque à l'ordre de **ICDD**, et adressé à **ICDD c/Ingénieurs Arts et métiers, 9bis avenue d'Iéna Paris 16^{ème}**.

Ou par virement bancaire à ICDD, Crédit Coopératif : **Iban : FR76 4255 9000 0441 0200 3515 919** **Bic : CCOPFRPPXXX** Virement direct, ou bien en ligne par Paypal, **sur notre site www.icdd.fr**. Cotisations : étudiant ou retraité, 25 euros ; actif, 50 euros ; PME, 100 euros.